

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Cercle d'Éthique des Affaires – Mercredi 14 juin 2023

Conformément à la convocation adressée à l'ensemble des membres du Cercle d'Éthique des Affaires (CEA) par courrier électronique en date du 3 mai 2023, une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 14 juin 2023, à COMET (Paris) et retransmise en visioconférence via le système Cisco Webex.

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 11h par Dominique Lamoureux, Président du CEA.

Les statuts du CEA précise que l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer que si le tiers au moins de ses membres sont présents ou représentés. Le CEA comptant 60 membres votants au jour de l'Assemblée Générale et 25 de ses membres étant présents ou représentés selon la feuille de présence (soit 42 % des membres du CEA), plus d'un tiers des membres de l'association étant ainsi présents ou représentés, l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2023 peut valablement statuer.

### **1. Présentation du Rapport moral de l'exercice 2022 et des activités du CEA en 2022/2023**

Le rapport moral de l'exercice 2022 a été présenté par Dominique Lamoureux. Le président du CEA a mis l'accent sur les nombreux bouleversements de l'environnement socio-économique actuel et la nécessaire réflexion du CEA pour accompagner les entreprises dans cette « hypermodernité ». Il a remercié l'ensemble des membres du Bureau, les prestataires et les membres du Conseil d'Administration pour leur engagement.

En 2020/2021, le CEA a accueilli 9 nouvelles entreprises. 9 entreprises ont quitté leur qualité de membres. Le CEA compte aujourd'hui 58 entreprises totalisant 130 adhérents.

Les activités du CEA en 2022/2023 (cf. dossier Assemblée Générale joint au procès-verbal – pages 4 à 11), ont été présentées à l'Assemblée par Dominique Lamoureux et Stéphanie Scoupe.

Les différentes activités du CEA ont été rappelées : 3 conférences Prospectives du Club Pro, 6 Ateliers pratiques, 3 Librairies de l'éthique, 3 groupes de travail, Prix de l'Éthique en partenariat avec l'université de Cergy, la présentation du Baromètre du Climat Éthique CEA – La Poste, et la co-organisation du colloque de l'EBEF. Un point a été fait sur les actions de communication entreprises (lettre d'actualité, compte-rendus d'événements, interviews vidéos, articles, rapports et réseaux sociaux).

### **2. Présentation du rapport financier 2022 (comptes de résultat et bilan)**

Marie-Agnès Vieitez, Trésorière de l'Association, a ensuite présenté à l'Assemblée le rapport financier et commenté les comptes du CEA au 31/12/2022 (cf dossier Assemblée

Générale – pages 20,21 et 22). Les comptes laissent apparaître un résultat très légèrement bénéficiaire (+837 €) qui s'explique par une hausse des produits, notamment tirés par le recouvrement des adhésions des membres, et une baisse des charges.

Les fonds propres de l'association s'établissent à 278 972 euros.

#### **4. Vote sur les résolutions**

---

Les résolutions sont adoptées à la majorité simple des présents ou représentés conformément aux statuts de l'Association.

##### 4.a. Résolution N° 1 : vote sur le rapport moral 2022 et le compte-rendu d'activité

L'Assemblée Générale Ordinaire du CEA approuve le rapport moral et le compte-rendu d'activité présentés par le Président de l'Association. Cette résolution est adoptée par 100% des membres présents ou représentés.

##### 4.b. Résolution N° 2 : vote sur le rapport financier 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire du CEA, après avoir entendu la présentation du rapport financier sur les comptes 2022 faite par Marie-Agnès Vieitez, Trésorière de l'Association, et pris connaissance des comptes de résultat et bilan annuels établis par le Cabinet Comptable AFIGEC, approuve ces comptes et donne quitus à la Trésorière pour sa gestion. Cette résolution est adoptée par 100% des membres présents ou représentés.

##### 4.c. Résolution N° 4 : Affectation du résultat de l'exercice 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire du CEA, sur proposition de son Président, décide d'affecter la totalité du résultat 2021, soit 837 euros en report à nouveau. Cette résolution est adoptée par 100% des membres présents ou représentés.

#### **5. Renouvellements ou nominations**

---

Sont ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée les renouvellements de mandats ou nominations de nouveaux administrateurs proposés par le Conseil d'Administration (cf dossier Assemblée Générale – pages 24 et suivantes).

Le Président rappelle que :

- Conformément aux statuts, le CEA est dirigé par un Conseil d'Administration de 25 membres maximum élus par l'Assemblée Générale pour une durée de trois ans.
- Neuf administrateurs sur les dix-sept que comprend actuellement le Conseil d'Administration du CEA ayant été élus lors de l'Assemblée Générale de juin 2020, leur mandat arrive ainsi à son terme. Il s'agit des mandats de :
  - Alain Anquetil, expert et universitaire

- Pierre-Antoine Badoz, Orange
  - Roxana Family, Université de Cergy-Pontoise
  - Dominique Lamoureux, Expert
  - Iohann Le Frappeur, SNCF
  - Stéphanie Scouppen Groupe ADP
  - Nicole Sourgens, Eramet
  - Marie-Agnès Vieitez, MBDA
  - Didier Wisselman, Groupe Renault
- Juliane Kremser, Naval Group et Frédéric Potier, RATP ne renouvellent pas leur candidature.
- Alain Anquetil, expert et universitaire ayant quitté le CA en 2020 représente sa candidature
- Suite à l'appel à candidature qui a été envoyé aux membres du CEA le 3 mai 2023, le Bureau du CEA a reçu une nouvelle candidature :
- Alexis Pons-Tisserand, Maisons de Famille

Les CV et lettres de motivation de ces candidates figurent au dossier de l'Assemblée Générale.

Le Président soumet alors au vote les candidatures proposées par le Bureau du CEA. Toutes les candidates obtiennent un nombre de voix suffisant pour rester ou accéder au poste d'administrateur. Les résultats suivants s'appuient sur le nombre total des membres présents ou représentés :

- Alain Anquetil, expert et universitaire, 100% de réponses positives
- Pierre-Antoine Badoz, Orange, 100%
- Roxana Family, Université de Cergy-Pontoise, 96% de réponses positives
- Dominique Lamoureux, Expert, 96% de réponses positives
- Iohann Le Frappeur, SNCF, 100% de réponses positives
- Alexis Pons-Tisserand, Maisons de Famille, 100% de réponses positives
- Stéphanie Scouppe, Groupe ADP, 100% de réponses positives
- Nicole Sourgens, Eramet, 96% de réponses positives

- Marie-Agnès Vieitez, MBDA, 100% de réponses positives
- Didier Wisselman, Groupe Renault, 100% de réponses positives

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de 17 administrateurs.

## 6. Élection du président

---

Le mandat de Dominique Lamoureux, président du CEA depuis 2017, parvenant à échéance, les membres du conseil d'administration ont procédé au vote du nouveau président.

Stéphanie Scoupe, ex-secrétaire du bureau, était l'unique candidate. Elle a été élue présidente à l'unanimité.

En tant que présidente, elle a désigné Dominique Lamoureux comme président d'honneur de l'association et lui a rendu un hommage pour son grand professionnalisme, sa contribution majeure aux activités du CEA et son implication sans faille au cours de ses deux mandats.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente a déclaré close l'Assemblée Générale Ordinaire du CEA du 14 juin 2023 à 12h30.

Fait à Paris le 14 juin 2023,

La Présidente

Stéphanie Scoupe

PJ : Dossier de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023, comprenant :

- La présentation par le Président du rapport moral 2022 et des activités 2022/2023 ;
- Les activités réalisées et les événements à venir ;
- Le rapport financier de la Trésorière, comptes de résultat et bilan ;
- Les CV et lettres de motivation des candidats au Conseil d'Administration.